

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1998-1999)

LE 3 NOVEMBRE 1998

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 3 NOVEMBRE 1998 À 20 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, JOHANE CHEVRIER,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-
BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, CLAIRE LAVIGNE-LABELLE, SYLVIE
PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-
CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ
DUGAS, ALBAN SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
GÉRARD LACHANCE, adjoint au secrétariat général
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Lorraine Séguin, de Sainte-Catherine, vient informer les membres du Conseil des commissaires sur un projet vécu à l'école Saint-Jean, pour lequel elle exprime son désaccord.

Monsieur Sylvain Lachance, de Sainte-Catherine, vient sensibiliser les membres du Conseil des commissaires sur les conséquences entravées par l'envoi de son enfant en classe de maternelle à l'école de l'Odysée.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0104-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

11
 →
 must

- 6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL
 - 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 1998
 - 6.02 Correspondance
 - 6.02.01 La ministre de l'Éducation ⁽²⁾
 - 6.02.02 Direction régionale de la Montérégie
 - 6.02.03 Bureau de la sous-ministre
 - 6.02.04 Syndicat canadien de la fonction publique
 - 6.03 Priorités de travail 1998-1999
 - 6.04 Conseils d'établissement: État de dossier
 - 6.04.01 État des élections
 - 6.04.02 Informations relatives aux Conseils d'établissement
 - 6.05 Demandes au Comité de parents
 - 6.06 Élections scolaires: État de dossier
 - 6.07 Pacte fiscal: État de dossier
 - 6.08 Désignation d'un directeur général adjoint remplaçant
- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
 - 7.01 Ententes extra territoriales pour écoles d'éducation internationale
 - 7.02 Loi 180 - Application progressive de certaines dispositions: Approbation du document de consultation pour les Conseils d'établissement
 - 7.03 Clientèle au 30 septembre 1998: Information
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 - 8.01 Loi 180:
 - 8.01.01 Application progressive de certaines dispositions: Approbation du document de consultation pour les Conseils d'établissement
 - 8.01.02 Groupes socio-économiques, socio-communautaires et entreprises: Nomination
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
 - 10.01 Emprunt à long terme: Entérinement de la résolution C.E.-0427-10-98
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
- 12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE
- 13.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC
- 14.00 COMITÉ DE PARENTS
- 15.00 DEMANDE D'INFORMATION
- 16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS
- 6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL
- 6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 1998

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0105-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 1998.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0106-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 1998 soit approuvé avec l'ajout suivant au point 6.08:

“Que les membres du Comité consultatif de transport se penchent sur la problématique de l'intersection Lafayette/Saint-Francis et la voie piétonnière publique pour les années futures.”

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de deux lettres provenant de la ministre de l'Éducation, les informant de l'octroi d'un montant de 3 919 269 \$ pour la construction d'une école primaire à Delson et d'un autre montant de 1 355 783 \$ pour la transformation de l'école primaire Louis-Lafortune en école intermédiaire.

6.02.02 DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance d'une lettre du directeur régional de la Direction régionale de la Montérégie, concernant le programme Optimax du Collège Charles-Lemoyne.

6.02.03 BUREAU DE LA SOUS-MINISTRE

Mesdames et Messieurs les commissaires prennent connaissance d'une missive adressée aux directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des commissions scolaires, par laquelle la sous-ministre les invite à participer à la rencontre annuelle que tient le ministère de l'Éducation en collaboration avec l'ADIGECS.

6.02.04 SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

La présidente du Conseil des commissaires souligne qu'elle a reçu, tel qu'entendu, une lettre provenant de Monsieur Benoît Boivin, président du S.C.F.P., local 3280, sur le bilan de la fusion.

6.03 PRIORITÉS DE TRAVAIL 1998-1999

Le directeur général dépose les priorités de travail de la direction générale pour 1998-1999.

6.04 CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT: ÉTAT DE DOSSIER

6.04.01 ÉTAT DES ÉLECTIONS

Le directeur général dépose un tableau synthèse sur l'objet cité en rubrique et fournit les renseignements afférents.

6.04.02 INFORMATIONS RELATIVES AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

La direction générale dépose une synthèse de la grille d'évaluation des participantes et des participants suite aux sessions de formation tenues en octobre dernier; la direction générale souligne de façon particulière l'aide apportée par l'école des Timoniers et le Centre de formation continue.

6.05 DEMANDES AU COMITÉ DE PARENTS

Le directeur général souligne qu'il rencontrera sous peu la présidente du Comité de parents afin d'échanger sur certains dossiers.

6.06 ÉLECTIONS SCOLAIRES: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général dépose les documents suivants:

- Coûts reliés aux élections scolaires
- Répartition des dépenses par commission scolaire (données au 30 septembre 1998)
- Résultats des élections pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

6.07 PACTE FISCAL: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général dépose un document, remis par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis, émanant de l'Union des municipalités du Québec et portant sur le Mémoire sur la fiscalité déposé au début d'octobre 1998.

6.08 DÉSIGNATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT REMPLAÇANT

(C.C.-0107-11-98)

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et sur recommandation du directeur général,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE Monsieur Maurice Brossard soit désigné directeur général adjoint remplaçant du directeur général pour la période du 4 novembre 1998 au 30 juin 1999.

QUE Madame Monique Hébert soit désignée directrice générale adjointe remplaçante du directeur général pour la période du 1er juillet 1999 au 31 décembre 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ENTENTES EXTRA TERRITORIALES POUR ÉCOLES D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

(C.C.-0108-11-98)

CONSIDÉRANT que les Services éducatifs aux jeunes estiment qu'il ne sera pas possible de mettre en place une structure d'école d'éducation internationale pour septembre 1999;

CONSIDÉRANT que les Commissions scolaires Marguerite-Bourgeois et de la Vallée-des-Tisserands procèdent actuellement au recrutement de la clientèle pour septembre prochain;

CONSIDÉRANT que le Conseil provisoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries avait consenti à ce que des ententes extra territoriales soient signées pour les élèves de notre territoire fréquentant les écoles d'éducation internationale des deux organismes susmentionnés, en s'appuyant sur le fait qu'un tel service n'existait pas dans notre milieu;

CONSIDÉRANT que, par équité, le même principe devrait s'appliquer aux élèves de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui seraient admis à l'une ou l'autre des écoles d'éducation internationale en septembre 1999,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires reconduisent, pour l'année scolaire 1999-2000, l'autorisation de signer des demandes d'ententes extra territoriales pour les élèves admis aux écoles d'éducation internationale gérées par les Commissions scolaires Marguerite-Bourgeois et de la Vallée-des-Tisserands.

QUE cette autorisation vaille autant pour les élèves qui fréquentent déjà ces établissements que pour celles et ceux qui y seront admis pour la première fois en septembre 1999.

QUE les élèves concernés soient assurés de pouvoir terminer leur scolarité dans ces établissements.

Et ce, sous réserve que les ententes n'entraînent aucuns frais, notamment au niveau du transport, pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0109-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires réaffirment la position du Conseil provisoire, à l'effet que les Services éducatifs de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, en collaboration avec les écoles et les Conseils d'établissement, voient à offrir des services similaires pour l'année scolaire 2000-2001 et que, à cet effet, un projet soit déposé pour étude au Conseil des commissaires au cours de l'automne 1999.

QUE la direction générale informe, par lettre, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands de l'intention de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de ne pas conclure d'ententes pour de nouveaux élèves dès qu'un service jugé équivalent sera adopté par le Conseil des commissaires.

QUE, par voie de conséquence, demande soit faite aux deux commissions scolaires visées de s'abstenir de recruter des élèves du territoire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, à moins d'une autorisation préalable de la direction générale à cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.02 LOI 180 - APPLICATION PROGRESSIVE DE CERTAINES DISPOSITIONS: APPROBATION DU DOCUMENT DE CONSULTATION POUR LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

(C.C.-0110-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Claire Lavigne-Labelle

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent le document "Application progressive de certaines dispositions de la Loi 180 en matière de fonctions et pouvoirs des services éducatifs transférés aux écoles - Échéancier soumis à la consultation auprès des Conseils d'établissement des écoles en vue d'une décision par le Conseil des commissaires", tel que déposé en annexe sous la cote 7.02, comme outil de consultation auprès des Conseils d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.03 CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 1998: INFORMATION

Le directeur des Services éducatifs aux jeunes commente le document déposé en annexe sous la cote 7.03, concernant la clientèle du secteur des jeunes au 30 septembre 1998.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 LOI 180

8.01.01 APPLICATION PROGRESSIVE DE CERTAINES DISPOSITIONS: APPROBATION DU DOCUMENT DE CONSULTATION POUR LES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

(C.C.-0111-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent le document "Application progressive de certaines dispositions de la Loi 180 en matière de fonctions et pouvoirs des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle aux centres - Échéancier soumis à la consultation auprès des Conseils d'établissement des centres en vue d'une décision par le Conseil des commissaires", tel que déposé en annexe sous la cote 8.01.01, comme outil de consultation auprès des Conseils d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.01.02 GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES, SOCIO-COMMUNAUTAIRES ET ENTREPRISES:
NOMINATION

(C.C.-0112-11-98)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires nomment les personnes des entreprises, des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires sur le Conseil d'établissement de chaque centre d'éducation des adultes et de chaque centre de formation professionnelle, telles qu'apparaissant dans le document déposé en annexe sous la cote 8.01.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 EMPRUNT À LONG TERME: ENTÉRINEMENT DE LA RÉOLUTION C.E.-0427-10-98

(C.C.-0113-11-98)

CONSIDÉRANT le temps requis pour procéder à l'adoption d'une délégation formelle;

CONSIDÉRANT le processus amorcé pour la révision des règles administratives et des règlements sur la délégation de pouvoirs conformément à l'article 181 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3),

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires entérinent la résolution C.E.-0427-10-98 adoptée à l'unanimité par les membres du Comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le directeur du Service des ressources matérielles fait le suivi du dossier sur l'octroi de certains contrats à savoir la ratification de douze contrats pour différents projets dont huit avaient déjà été annoncés et quatre autres qui s'avèraient nécessaires (achat d'équipement informatique, réfection du stationnement de l'école secondaire de la Magdeleine, etc.); d'autres projets pourraient être complétés ultérieurement.

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.00 COMITÉ DE PARENTS

Madame Danielle Favreau souligne qu'il y a eu élection de 9 parents au niveau de l'exécutif et que le comité est divisé en quatre groupes; elle présente, de plus, Madame Pascale Godin récemment élue à titre de commissaire représentant le Comité de parents.

15.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0114-11-98)

À 21 h 15, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis

QUE la séance du Conseil des commissaires tenue le 3 novembre 1998 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Michelle D'Amico
Présidente de la séance

J. L.
Secrétaire général